

APPEL A PROJETS BLANC DE PULSALYS (SATT Lyon-St Etienne) - TOUTES THEMATIQUES -

Vous êtes **chercheur** au sein d'un des établissements de l'**Université de Lyon** ?
Vous détenez des **résultats de recherche** susceptibles d'être **brevetés** ?
Vous souhaitez **transférer votre invention à un industriel ou créer une entreprise innovante** ?
Et si nous faisons équipe ensemble ?

OBJECTIFS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

PULSALYS est la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) Lyon Saint-Etienne, créée en regroupant les compétences de *Lyon Science Transfert* et de l'incubateur *CREALYS*. Son rôle est de créer de la valeur et des emplois à partir des innovations qui s'appuient sur un savoir-faire, une compétence ou une technologie d'un laboratoire de recherche de l'Université de Lyon.

PULSALYS est en capacité **d'investir dans la maturation** de ces projets innovants et de les transférer soit à des entreprises existantes via des contrats d'exploitation, soit par la création d'entreprise.

PULSALYS lance cet **Appel à Projets** afin de **détecter des résultats de recherche** (inventions, savoir-faire...) susceptibles d'intéresser les acteurs du monde socio-économique. Cette initiative s'adresse aux équipes de recherche des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'UDL¹.

Il s'agit d'un **Appel à Projets blanc** qui couvre **toute thématique** : Sciences de la Vie, Sciences de la Matière et Ingénierie, Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Sciences Humaines et Sociales.

PULSALYS finance des **projets de maturation pour un montant pouvant atteindre 250k€**, sur la base de premiers résultats expérimentaux et/ou de simulations ayant démontré de façon claire le concept scientifique. Les actions financées par PULSALYS peuvent comprendre :

- **Maturation technique** : financement d'essais démontrant les avantages de la technologie, réalisation de prototypes, démonstrateurs ou preuves de concept...
- **Maturation juridique** : élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de protection des résultats, études de brevetabilité, aide au dépôt de demandes de brevets ou de logiciels...
- **Maturation économique** : évaluation des applications pouvant bénéficier de la technologie, réalisation d'études de marché, d'études réglementaires,
- **Maturation transfert** : promotion d'offres de technologie, recherche de partenaires ou accompagnement à la création d'entreprise

Cet Appel à Projet est conduit **avec notre actionnaire : l'Université de Lyon**



¹ Etablissements membres de la COMUE – UDL : Université Claude Bernard Lyon 1, Université Louis Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Ecole Normale Supérieure de Lyon, Ecole Centrale Lyon, INSA de Lyon (Institut National des Sciences Appliquées de Lyon), Sciences Po Lyon, VetAgro Sup, ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat), ENISE (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne), CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le porteur de projet doit remplir le dossier présent à la fin de ce document, avec la possibilité de joindre des résultats détaillés en annexe, ou les publications qu'il juge pertinentes pour procéder à son évaluation.

Les projets devront avoir reçu le soutien des directions des laboratoires avant le dépôt du dossier. Leur valorisation sera assurée sur le plan juridique et opérationnel en partenariat avec les établissements.

Une fois complété, le dossier de l'AAP doit être déposé jusqu'au **3 juillet 2015** sur *Pleïade web*, l'extranet sécurisé de PULSALYS, à l'adresse suivante : <https://pleiade.pulsalys.fr>. Un chargé de valorisation de PULSALYS contactera le porteur de projet dans les meilleurs délais.

Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et analysés par PULSALYS.

Conditions d'éligibilité :

- Le projet doit s'appuyer sur des résultats expérimentaux et/ou des simulations ayant démontré de façon claire le concept scientifique, générés par au moins un chercheur employé par les universités et établissements de la COMUE¹,
- L'invention doit faire l'objet (au cours de la réalisation du projet, si nécessaire) d'une protection au titre de la Propriété Intellectuelle (brevet, dépôt APP...)

EVALUATION DES DOSSIERS

L'appel à Projets se déroulera en plusieurs étapes :

- La réception des dossiers de candidature,
- Le premier contact avec un chargé de valorisation de PULSALYS
- La pré-sélection des projets, sur la base des critères d'éligibilité
- L'accompagnement de PULSALYS pour co-construire le dossier de maturation complet qui sera ensuite soumis au Comité d'Investissement de PULSALYS,
- La sélection finale des projets par le Comité d'Investissement de PULSALYS, et le financement des projets retenus par PULSALYS.

Critères de sélection :

- Degré d'innovation technologique,
- Niveau de maturité de l'innovation,
- Génération de propriété intellectuelle,
- Expertise du porteur de projet dans le domaine,
- Réponse à un besoin industriel/socio-économique clairement identifié
- Potentiel du projet (marché, retours économiques),
- Modèle économique / perspectives de valorisation (transfert de licence, création de startup...).

CONTACT

PULSALYS est à votre disposition pour toute question :

Jean-Christophe ROBERT – Directeur Transfert PULSALYS / jean-christophe.roberty@pulsalys.fr / Tél : 04 26 23 56 67

La procédure de soumission et les documents sont disponibles sur <http://www.pulsalys.fr/appel-projets-blanc/>